

SECTION SPORTIVE HANDBALL

COLLEGE ANDRE CHENE
FLEURY LES AUBRAIS

PRÉSENTATION

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EST UNE STRUCTURE D'ACCÈS AU HAUT-NIVEAU RECONNUE ET LABÉLISÉE PAR LA LIGUE DU CENTRE DE HANDBALL. ELLE PERMET AUX JOEUSES PRÉSENTANT DES QUALITÉS SPORTIVES DE BÉNÉFICIER D'1 OU 2 ENTRAÎNEMENTS PAR SEMAINE.

UN BILAN SCOLAIRE ET SPORTIF EST FAIT CHAQUE TRIMESTRE AVEC LES ÉLÈVES DE LA SECTION SPORTIVE

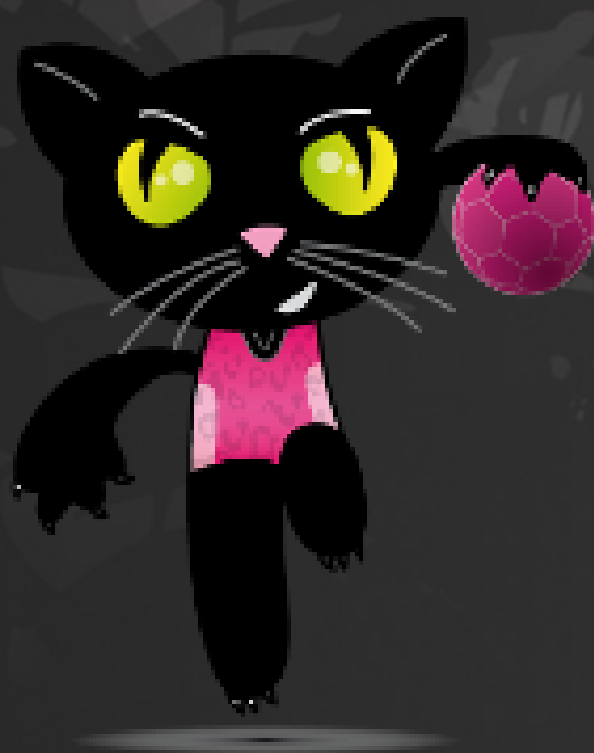
L'ÉLÈVE A UN EMPLOI DU TEMPS AMÉNAGÉ, LES ENFANTS ONT UN ENTRAÎNEMENT DANS LE TEMPS SCOLAIRE ET PERMETTENT AINSI À L'ENFANT DE MENER DE FRONT SA VIE SCOLAIRE, SPORTIVE ET CITOYENNE SANS FATIGUE SUPPLÉMENTAIRE.

NOS OBJECTIFS

- DECOUVRIR ET PROGRESSER
- PRIORISER LA REUSSITE SCOLAIRE
- ASSURER UN SUIVI SPORTIF, SCOLAIRE ET MEDICAL DE HAUT NIVEAU POUR CHAQUE JOEUSE
- PERMETTRE UNE PRÉPARATION PROGRESSIVE POUR L'ENTRÉE EN POLE

STRUCTURE RECONNUE

- 2 FOIS VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE
- DE NOMBREUSES FOIS CHAMPIONNES DEPARTEMENTALE ET ACADEMIQUE EN MINIMES ET BENJAMINES



SECTION SPORTIVE HANDBALL

COLLEGE ANDRE CHENE
FLEURY LES AUBRAIS

L'ENFANT SE DEVELOPPE ET MAITRISE SON
PROJET SPORTIF

- SES CAPACITES PHYSIQUES ET TECHNICO-TACTIQUES
 - SA MAITRISE, SA CONNAISSANCE DE SOI ET SON GOUT DE L'EFFORT
 - SES QUALITES MORALES TELLES QUE LA LOYAUTÉ, LA GÉNÉROSITÉ, L'ENTRAIDE ET LE RESPECT
- SA PRISE DE RESPONSABILITÉS ET LE DÉVELOPPEMENT DU SENS CIVIQUE

UN ENCADREMENT COMPÉTENT

CHLOÉ DUBALLET, PROFESSEUR D'EPS ET RÉFÉRENT, ASSURE LE SUIVI SPORTIF ET SCOLAIRE DES JEUNES FILLES
KARIM ALLALGA, RESPONSABLE DE LA FORMATION AU CJF FLEURY LOIRET HANDBALL ET ENTRAINEUR DIPLOMÉ D'ÉTAT
CATHERINE MILOCHE, INFIRMIÈRE AU COLLÈGE, ASSURE L'ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMÉDICAL

INTÉGRER LA SECTION SPORTIVE C'EST FACILE

- 1) RETIRER UN DOSSIER D'INSCRIPTION AU SECRETARIAT DU COLLEGE ANDRE CHENE (11 RUE DU 11 NOVEMBRE, 45400 FLEURY LES AUBRAIS) OU SUR LE SITE DU COLLÈGE.
- 2) SATISFAIRE AUX TESTS D'ENTRÉE DU LUNDI 17 MAI 2021 DE 17H00 À 18H30 AU GYMNASSE HENRI MILLET (36 RUE DU 11 NOVEMBRE, 45400 FLEURY LES AUBRAIS)
- 3) PASSER LA VISITE MÉDICALE SPÉCIFIQUE JOINTE AU DOSSIER D'INSCRIPTION
- 4) FAIRE UNE DEMANDE DE DÉROGATION AUPRÈS DE SON COLLÈGE DE SECTEUR POUR LES ENFANTS HORS SECTEUR (ADMISSION DÉPENDANTES DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU COLLÈGE)

RENSEIGNEMENTS

VEUILLEZ CONTACTER :

- LE COLLÈGE ANDRÉ CHÊNE AU 02 38 65 90 00 OU CE.0451544J@AC-ORLEANS-TOURS.FR
- KARIM ALLALGA AU 06 50 63 73 02

